

Thématique : Lutter contre le basculement dans la délinquance et la récidive

GO : Groupe Opérationnel composé des représentants de la commune, du Conseil Départemental, des Services État police gendarmerie mission locale, d'associations de prévention spécialisée et de médiation sociale, de centre social, bailleurs sociaux + tout autre acteur en charge d'une mission de service public)

| ACTION  | Objectifs de cette action  | Public   | Repérage   | Moyens – outils -   | Partenaires physiques et financiers   | Évaluation   | Difficultés identifiées dans la mise en œuvre de l'action.   | Suggestions  |
|---|--|--|--|---|---|--|--|--|
| <p><b>Référent de parcours</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nouer et maintenir le contact avec le jeune.</li> <li>- Coordonner les actions à mettre en œuvre autour du jeune.</li> <li>- Montrer au jeune, grâce à un suivi régulier en tant qu'adulte référent, l'existence de modèles positifs.</li> <li>- Désamorcer les situations problématiques.</li> <li>- Établir un projet d'insertion sociale et professionnelle (de 6 mois à 2 ans).</li> <li>- Accompagner le jeune dans toutes les démarches.</li> <li>- Donner du sens au parcours du jeune.</li> </ul> | <p>Intégré le jeune dans un Parcours Individualisé d'Insertion</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les actions de sociabilisation et de remobilisation</li> <li>- Offrir une aide personnalisée et cohérente en faisant appel aux services adéquats</li> </ul> | <p>12 à 25 ans ( plus prioritairement les +16 ans).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- profils jeunes : conduites à risque ou perturbatrices, décrocheurs scolaires, primo délinquants, jeunes réitérants ou récidivistes, sortants de prison.</li> <li>- Non suivis par un professionnel du secteur de l'insertion</li> </ul> | <p>Dans les différentes institutions et organismes partenaires de la prévention de la délinquance. (plateforme d'appui et suivi des décrocheurs + programme de réussite éducative). Prise de contact dans les quartiers. Repérés par leurs actes d'incivilités....Cellules de veille....</p> | <p>Visites à domicile des mineurs ainsi que les familles.<br/>Création d'une fiche de liaison qui est transmise au groupe opérationnel → il est chargé d'arrêter la liste des bénéficiaires du programme d'actions.</p> | <p>Intervenants de la prévention spécialisée et de la médiation sociale.</p> <p>l'Etat : préfecture, éducation nationale, police/gendarmerie, PJJ – SPIP- parquet, pôle emploi ; collectivités locales. associations de prévention spécialisée, de médiation, mission locale, points d'accueil et d'écoute jeune.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- bailleurs sociaux.</li> <li>- Emploi aidé</li> <li>- FIPD</li> <li>-Collectivités territoriales</li> </ul> | <p>Le groupe opérationnel apprécie l'impact de l'action du référent sur le jeune.</p> <p>Indicateurs : fréquence des rencontres avec le référent de parcours, assiduité du jeune, respect des étapes prédéfinies par le jeune et son référent de parcours.</p> <p>Cessation du comportement troublant à l'ordre public.</p> <p>Jeune inscrit dans une dynamique positive d'insertion grâce à l'accompagnement du référent.</p> | <p>Le référent de parcours ne doit pas se substituer aux autres professionnels et dispositifs de droit commun mais améliorer l'articulation avec ceux-ci. Obtenir l'adhésion du jeune dans un parcours individualisé</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- « le groupe opérationnel est chargé d'arrêter la liste des bénéficiaires du programme de l'action : » → réfléchir à l'accompagnement qui peut être proposé aux jeunes qui ne peuvent bénéficier de ce programme.</li> <li>→ veiller à l'après : <ul style="list-style-type: none"> <li>- voir structures qui pourraient prendre le relais</li> <li>-pour les mineurs :Intégrer /investir le plus possible la famille au dispositif (elle peut être un relais aider/soutenir le jeune une fois l'accompagnement finit).</li> </ul> </li> <li>Se réunir avec les autres professionnels qui suivent le jeune pour faire un point =&gt; permet de mieux articuler le travail de chacun, de se mettre d'accord et de ne pas faire de doublon.</li> </ul> |